

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 24: Les architectes devant l'industrialisation du bâtiment (cahier no 1)

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Prix du numéro ; Fr. 1.40
Abonnements et n°s isolés
par versement au cpte de
ch. postaux Bulletin techni-
que de la Suisse romande
N° II. 5775, à Lausanne.
Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475
Administration
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitoux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; † E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; † H. Matti, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. † L. Archinard, ingénieur ; Cl. Grosgrin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitoux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Rue Centrale 5. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : LES ARCHITECTES DEVANT L'INDUSTRIALISATION DU BATIMENT. Cahier n° 1 : Résolutions des Congrès de l'U. I. A. — Rôle de l'architecte en face de l'industrialisation du bâtiment. — Les écoles du Hertfordshire (Royaume-Uni), par C.-H. ASLIN, architecte. (Aboyne Lodge, St. Albans ; Pentley Park, Welwyn Garden City ; Croxley Green ; Garston). — Les façades en aluminium de l'immeuble de la Fédération nationale du Bâtiment à Paris ; architectes : GRAVE-REAUX et LOPEZ ; constructeur : PROUVÉ. — Deux maisons préfabriquées, de JEAN PROUVÉ. — Palais de la Foire de Lille. — Prototypes d'un nouveau système de mur léger, par JEAN PROUVÉ. — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — DOCUMENTATION DU BATIMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES

LES ARCHITECTES DEVANT L'INDUSTRIALISATION DU BATIMENT¹

Les documents que nous publions ici ont été rassemblés en majeure partie par les membres des Commissions de travail de l'Union internationale des architectes (Commission de l'industrialisation du bâtiment, devenue Commission de l'habitat et de la recherche dans le domaine du bâtiment et Commission des constructions scolaires).

Les types de bâtiments et les types de constructions qu'ils illustrent constituent une confrontation saisissante et font apparaître l'importance considérable de l'industrialisation dans la création architecturale en même temps que la variété incroyable des solutions qu'elle permet. Nous croyons cependant prématuré de tirer des conclusions hâtives de ce premier bilan et nous nous bornons aujourd'hui à la présentation des systèmes de construction non traditionnels qui nous ont paru les plus remarquables.

En revanche, l'industrialisation pose dès aujourd'hui aux architectes des problèmes de position professionnelle. Il est apparu qu'une de leurs premières tâches consiste à préciser le rôle qu'ils entendent jouer au moment où les

méthodes de la fabrication industrielle font irruption dans l'architecture. C'est pourquoi nous jugeons indispensable de publier le rapport qui exprime la position prise officiellement à ce sujet par l'Union internationale des architectes.

Ce document est basé sur les résolutions adoptées au cours des trois premiers Congrès de l'Union internationale des architectes et il reflète en outre les discussions de sa Commission de l'industrialisation du bâtiment. Il a fait l'objet de nombreuses mises au point après consultation de toutes les Sections de l'U.I.A. et des membres des Commissions de l'industrialisation du bâtiment et de la position sociale de l'architecte ; sa rédaction finale, confiée au soussigné, répond en outre à une invitation précise du sous-comité de l'habitat de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

Pour faire apparaître plus clairement encore la position des architectes dans ce problème nous le faisons précéder des Résolutions adoptées au cours des trois Congrès.

J.-P. VOUGA

Architecte

Délégué aux Commissions de travail
de l'U.I.A.

¹ Nous consacrerons à ce sujet de grande actualité nos numéros des 28 novembre et 12 décembre 1953 en faisant une très large place à la présentation de documents. (Réd.)